

PROJET PEDAGOGIQUE

CENTRE DE LOISIRS VILLEFRANCHE-SUR-MER JUILLET-AOUT 2025



SOMMAIRE

| | | |
|-----|--------------------------------|---------------------|
| 1. | DESCRIPTIF DU CENTRE..... | PAGE 3 |
| 2. | PROJET EDUCATIF..... | PAGE 4-5 |
| 3. | PRESENTATION DU SIVOM..... | Page 5-6 |
| 4. | LE PUBLIC ET SES BESOINS... .. | PAGE 6 |
| 5. | LES OBJECTIFS..... | PAGE 6-7-8 |
| 6. | CADRE DE VIE..... | PAGE 8-9-10 |
| 7. | JOURNEE TYPE... .. | PAGE 11. |
| 8. | L'EQUIPE D'ANIMATION... .. | PAGE 12-13 |
| 9. | MOYENS..... | PAGE 13 |
| 10. | DEROULEMENT | PAGE 13-14 |
| 11. | EVALUATION..... | PAGE 14-15-16-17-18 |
| 12. | CONCLUSION... .. | PAGE 19 |

Annexes

DESCRIPTIF DU CENTRE

Organisateur :

Ifac

23 rue de la République

CS 50477

13217 Marseille cedex 02

Téléphone : 04 91 36 54 98

Nature du séjour : Accueil de loisirs sans hébergement (avec Restauration).

Nombre et âge des enfants : 66 enfants âgés de 3 à 10 ans (30 maternelles et 36 primaires).

Les taux d'encadrement sont respectés selon la réglementation en vigueur. (1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans).

Inscription :

Les inscriptions se font à la journée. Elles ont lieu au 4 rue de l'Esquiaou où se tiennent les bureaux du SIVOM à Villefranche-Sur-Mer.

Implantation :

École Maternelle Magnolias

2 rue des galères

06230 Villefranche-Sur-Mer

Les Locaux :

La structure d'accueil dispose :

- ❖ 1 salle de motricité
- ❖ 1 grand dortoir adapté et aménagé pour les plus petits,
- ❖ 1 petit dortoir,
- ❖ 3 grandes salles d'activités aménagées selon l'âge des enfants (2 salles maternelles et 2 salles primaires),
- ❖ 2 cours avec toilettes maternelles et 2 toilettes primaires.
- ❖ D'une structure de restauration avec un réfectoire

Les dates : du 08 juillet au 16 août 2024

Le personnel : Équipe pédagogique : 1 directeur + 6 animateurs + 1 surveillant de baignade

Les activités : Programme multi-activités (manuelles, sportives, plein air, d'expression, sorties, petits et grands jeux ...) et baignade + activités nautiques (voile).

PROJET EDUCATIF

Créée en 1975, l'IFAC est une union d'associations loi 1901, lieux d'échanges et de partenariats entre élus locaux et professionnels de l'animation et de l'action territoriale. Nous œuvrons pour l'amélioration des services à la population, en contribuant à l'accès aux loisirs, à l'aide aux personnes et au soutien des publics en difficulté, de la petite enfance au troisième âge. Administrée par des élus locaux et des responsables associatifs, notre association nationale est agréée Jeunesse et Éducation Populaire, et association éducative complémentaire de l'enseignement public.

L'apprentissage de la citoyenneté, comme la responsabilisation de l'individu et le respect des valeurs républicaines est au cœur des valeurs éducatives de l'IFAC.

1. L'apprentissage de la citoyenneté et la valorisation du lien social

Au fil des années, la notion de citoyenneté s'est complexifiée ; originellement valeur politique, elle est aujourd'hui facteur de lien social, faisant de la participation à la vie locale une de ses formes essentielles.

La citoyenneté nécessite l'autonomie des personnes, des rapports sociaux de qualité fondés sur la compréhension et le respect mutuels ainsi que des cadres institutionnels clairs et structurants. L'individu a besoin d'être reconnu pour s'intégrer dans son environnement : cette reconnaissance passe par sa participation active à sa propre valorisation en vue de sa réussite, l'acquisition de valeurs, comme le respect des personnes et des biens, l'écoute des autres et la tolérance.

L'appréciation des différences comme une source possible d'enrichissement mutuel, l'esprit d'entraide et l'idée de partage, prendra alors un sens.

La citoyenneté se joue autant dans le civisme (les relations entre les individus et les institutions) et la civilité (les relations interpersonnelles) que dans le respect de ses droits et de ses obligations.

Être citoyen, c'est se sentir en capacité d'agir. Il convient dès lors de développer chez l'enfant, le jeune et l'adulte, la capacité à faire des choix et les concrétiser afin de devenir un acteur responsable.

En inscrivant la citoyenneté comme un de ses objectifs, l'IFAC inscrit ses actions dans le champ de la prévention.

Le travail éducatif de prévention est donc un des éléments importants d'une politique d'animation tant rurale qu'urbaine.

2. La responsabilisation de l'individu

L'IFAC privilégie les actions collectives qui permettent la responsabilisation effective des participants dans l'organisation et le déroulement de celles-ci pour :

- Permettre à chacun de se découvrir, de participer à la vie du groupe et de la société, en proposant des améliorations, un mieux-vivre et un accroissement permanent de la qualité de la vie
- Favoriser l'adhésion à des objectifs librement élaborés d'après les besoins et les aspirations des individus
- Vivre en relation avec d'autres personnes, dans l'acceptation et le respect de chacun, de ses valeurs et de ses croyances
- Donner l'occasion à chacun d'exercer sa liberté et de se situer dans le cadre de référence qu'est la société française.

C'est pourquoi les cadres d'intervention sont toujours clairement définis pour permettre à l'individu d'évoluer en connaissance de cause. Les règles, inscrites dans la durée, imposent que la loi soit présente, écrite, parlée et clairement énoncée et unique pour tous.

Il faut pour cela :

- Susciter l'émergence de projets chez les enfants, les jeunes, et les adultes ;
- Insister sur la nécessité de la cohérence territoriale et temporelle des actions ;
- Respecter le cadre institutionnel dans lequel l'individu évolue ;
- Favoriser la participation à la vie locale.

Ainsi, seront favorisés le développement et le cheminement de l'individu vers un plus grand épanouissement, et donc vers une réalisation de soi la plus équilibrée et la plus complète possible.

3. La qualité des relations éducatives

L'IFAC veut instaurer, avec le public qui lui est confié, une relation éducative et structurante qui amène l'individu à identifier clairement l'encadrement pour se repérer.

Les équipes de formation et d'animation, représentant le monde adulte, seront des référents et donneront une image positive par le respect des personnes, des lieux et des horaires, par la qualité des relations (convivialité, langage et attitude corrects).

Ce sont donc les ressources humaines et les capacités de création, d'initiative, d'attention, d'encadrement, d'écoute, d'adaptation, de compréhension, de disponibilité qui seront les qualités primordiales de nos équipes d'animation ou de formation

PRESENTATION DU SIVOM :

Le SIVOM de Villefranche sur Mer est un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple qui regroupe les six communes du Canton, à savoir : Villefranche-Sur-Mer, Beaulieu-Sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Eze, La Turbie et Cap d'Ail.

Le SIVOM de Villefranche sur Mer est géré par un Comité Syndical composé de treize membres élus qui sont les six maires des communes membres ainsi qu'un représentant élu par commune et un représentant supplémentaire pour la commune de Villefranche-sur-Mer.

Le Président est M. Roux, Maire de Beaulieu-Sur-Mer.

Les Partenaires

Des collectivités, Un regroupement de communes (Villefranche-Sur-Mer, Eze, La Turbie, Cap d'ail, Beaulieu-Sur-Mer et Saint-Jean-Cap-Ferrat), Des municipalités (La commune de Sospel (06), La commune d'Aspremont (06), La ville de Nice (06), La commune de Bonson (06), des associations nationales, régionales et départementales et des partenaires associatifs.

LE PUBLIC ET SES BESOINS

Les enfants accueillis sur l'accueil de loisirs sans hébergement sont scolarisés, ont entre 3 et 10 ans et résident sur Saint-Jean-Cap-Ferrat, Beaulieu-Sur-Mer et Villefranche-Sur-Mer.

On constate que le public accueillis se compose de deux groupes distincts :

- ❖ Les enfants de 3 à 5 ans au nombre maximum de 30
- ❖ Les enfants : 6 à 10 ans au nombre maximum de 36

D'une façon générale :

Entre 3 et 5 ans :

- Les enfants ont besoin de la reconnaissance de l'adulte pour évoluer
- Leur temps de concentration ne dépasse pas les 10 minutes.
- C'est le moment de la découverte de soi et de l'autre.
- Entre 5 et 6 ans, l'enfant à un temps de concentration qui ne dépasse pas les 20 minutes.

Entre 6 et 10 ans :

- C'est l'âge de la socialisation, l'enfant est plus extraverti, il a le sens de lui-même et de ses droits.
- Il est assoiffé de connaissances.
- L'enfant désire améliorer ses capacités et recherche ses limites.
- Il commence à s'identifier aux groupes de son âge et converse avec ses pairs (de même sexe).

L'accueil de loisirs (AL) permet par le biais d'activités aux enfants :

- D'élargir leurs horizons et leurs connaissances tout en leur apprenant à vivre en collectivité.
- De s'épanouir tout en favorisant la communication et l'accession à l'autonomie.

OBJECTIFS

Responsabiliser l'enfant lors de la vie quotidienne :

Pour cela il faudra favoriser la prise d'initiative des enfants lors des temps d'activité et favoriser la participation active des enfants lors des moments de la journée.

Les enfants :

- Se servent seul à table :
- Débarrassent leur assiette
- S'approprient un porte manteau
- Repèrent leurs affaires personnelles
- Rangent le matériel
- Se lavent les mains

Développer chez les enfants le respect des autres, du milieu qui les entoure et du matériel :

Les enfants devront prendre conscience du milieu qui les entoure, ils se devront de respecter leur environnement.

Organiser avec les enfants le savoir vivre au sein du centre :

Il s'agit d'établir un cadre donnant des repères clairs aux enfants tout en leur permettant d'évoluer avec une certaine liberté. L'équipe d'animation mettra en place avec les enfants des règles de vie pour vivre pleinement en collectivité.

Créer des relations entre les enfants et l'équipe pédagogique :

Pour cela chaque animateur sera présent, disponible et à l'écoute de chaque enfant. Discuter avec eux que ce soit pendant les activités, pendant le repas ou pendant le temps calme permet aux enfants de se rapprocher individuellement de ses animateurs. L'enfant appréciera que l'animateur soit prêt à l'écouter, à s'intéresser à lui. L'animateur mettra en place des temps formels de discussion qui vont permettre à l'enfant de donner son opinion collectivement sure, par exemple, les activités qui ont été faite.

Respecter la santé physique, morale et affective de l'enfant

Les animateurs seront sensibilisés sur un point essentiel : les enfants sont en VACANCES, ils doivent se sentir le mieux possible dans cette structure aussi bien dans le groupe qu'individuellement. Tout sera organisé pour qu'enfant et adulte évoluent dans un environnement propice au bien être, à la prévention. Les jeux de connaissance, les jeux collectifs sont la base pour intégrer un enfant au groupe. Il ne faut pas oublier aussi que le temps libre où chaque enfant pourra de lui-même partager avec ses camarades est important.

Mettre en place des temps calmes et des temps de sieste :

Chaque enfant étant unique, avec un rythme de développement qui lui est propre, il sera demandé à l'animateur une observation à la fois collective et individuelle. Le temps calme et le temps de sieste sont des temps d'activités en soi qui nécessite une bonne préparation.

L'animateur est le référent. Il montre l'exemple à l'enfant par son attitude verbale (langage correcte) et vestimentaire (on ne met pas en évidence son caleçon ou son string).

L'animateur devra gérer quotidiennement sa fatigue. En effet, un animateur fatigué n'est pas efficace, peut avoir des réactions inadéquates et disproportionnées, et n'est pas apte à encadrer des jeunes (il est même un fardeau pour le reste des animateurs). Il n'y a aucune honte à être fatigué, c'est tout à fait normal. Accepter ses limites et en tenir compte, c'est tout simplement faire preuve de responsabilité et de maturité ! N'oubliez jamais que vous êtes là pour encadrer des jeunes, et que vous avez une responsabilité légale...

Veillez à ce que les activités soient adaptées à chaque tranche d'âges :

Il s'agira de ne pas sous-estimer ou de sur estimer les capacités des enfants et de proposer des activités en cohérence avec leurs besoins. Il faudra également être vigilant à l'intensité des activités : penser à faire des temps de pauses, faire boire les enfants. En aucun cas, l'enfant sera obligé de participer à une activité mais l'animateur fera en sorte de motiver l'enfant lors des diverses activités.

Favoriser les activités en petits groupes restreints :

L'enfant a besoin de relations avec les autres (contact, confrontation, échange), mais aussi d'être seul à certains moments, il a besoin d'évoluer en groupes de taille réduite. Il s'agira donc à certains moments de la

journée de mettre en place des activités sous forme de petits ateliers (les enfants seront libres de choisir le leur) ou soit de mettre en place des ateliers tournants.

- Accueillir chaque parent et enfants individuellement.
- Être à l'écoute des familles.
- Instaurer un climat de confiance et convivialité avec les familles pour le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. Pour chaque accueil, une collation (café, jus de fruits) sera proposée aux parents.
- Transmettre les infos sur la vie du centre en affichant le planning de la semaine, en affichant les travaux réalisés par les enfants, photos des activités.
- Les solliciter pour du matériel de récupération.

De plus, un arbre pédagogique sera réalisé par l'équipe de direction en collaboration avec l'équipe d'animation, afin d'évaluer chaque jour, si les objectifs sont réalisés quotidiennement. L'arbre pédagogique sera chaque jour complété par l'équipe d'animation en concertation avec les enfants.

Cadre de vie

L'alimentation : L'apport excessif en sucres sera évité (limitation de distribution de bonbons de gâteaux, de sodas...). La livraison et l'équilibre des repas sont assurés par Régal et Saveurs.

Le repas sera un moment convivial et privilégié avec un animateur référent par table.

Attention particulière (et intervention si besoin du directeur ou de l'animateur) pour assurer un bon climat relationnel dans le groupe d'enfants ou dans l'équipe. En aucun cas, un enfant sera forcé à manger.

Santé : Chaque semaine, les animateurs prendront connaissance des fiches sanitaires des enfants qu'il encadre et un point sera fait sur les choses à savoir et conduites à tenir. Le responsable de restauration sera informé en cas de régime spécifique.

L'assistant sanitaire est chargé :

- du suivi des fiches sanitaires, d'en vérifier le contenu,
- de vérifier la tenue du cahier d'infirmerie, avec les soins donnés
- de s'assurer de la prise des traitements médicaux.
- de tenir à jour les trousseaux à pharmacie ainsi que la réserve de produits

En cas d'accident, il faudra prévenir les secours (le 18), le coordinateur de l'IFAC, les parents et le SIVOM. L'enfant sera transporté par les pompiers à l'hôpital LENVAL.

Drogues et alcool : Toute consommation de ces produits illicite ou non est proscrite à l'accueil de loisirs. De même, chaque animateur doit être en pleine possession de toutes ces capacités toute la journée. Si toutefois ça n'était pas le cas, des sanctions seraient prises sans tarder.

La cigarette : L'animateur est libre de consommer des cigarettes hors du centre (loi Evin) lors de ses pauses (le temps de celles-ci doit être respecté afin de ne pas entraver le bon déroulement et la sécurité des activités). A aucun moment, il ne doit être vu par un enfant.

L'hygiène : Instauration de règles strictes de conduite concernant l'hygiène.

- ❖ **Hygiène matérielle** : des directives sont mises en place avec les enfants et les animateurs pour organiser le rangement et le nettoyage de tout ce qui les concerne après leur passage ou après utilisation : salle d'activités, régie, sanitaires, sites extérieurs Le rangement fait partie intégrante de l'activité. Aussi, en dehors de celles-ci les salles doivent être en ordre.
- ❖ **Hygiène corporelle** : Les animateurs doivent protéger les enfants des conditions météorologiques (soleil). Hydrater et protéger les enfants du soleil sera une priorité l'été. De plus les enfants doivent acquérir le réflexe de la propreté : Les enfants seront sollicités tout au long de la journée pour se laver soigneusement les mains et passer régulièrement aux toilettes.

Pour la sieste les enfants devront dormir sur leur drap (pas en contact direct avec le lit). Les animateurs devront accompagner les enfants dans cette démarche pour qu'une hygiène optimale soit assurée. Les animateurs MONTRENT L'EXEMPLE. On n'impose pas aux enfants de mettre un chapeau, de la crème solaire, de se laver les mains ou de se tenir bien à table si on ne le fait pas soi-même.

« N'exigeons pas des enfants ce que nous n'aimerions pas que l'on exige de nous »

Concernant la vigilance, les animateurs ont l'entière responsabilité de leur groupe. Tout le personnel d'encadrement doit savoir à tout moment où sont les enfants et combien ils sont.

La Baignade :

La baignade pour les enfants âgés de 7 à 11 ans est organisée à la plage de Saint Jean Cap Ferrat et pour les enfants de 3 à 6 ans est organisée au centre dans 2 petites piscines.

Le surveillant de baignade est le garant du bon déroulement de la baignade. Aussi, il donne les règles de sécurité aux animateurs et aux enfants. Il s'assure d'avoir été entendu et compris par tous sans quoi la baignade n'aura pas lieu. De même, s'il estime qu'il y a le moindre danger ou risque.

Les enfants sont d'abord sensibilisés à tous les dangers de la baignade et sur les précautions à prendre : se mouiller et rentrer doucement dans l'eau, ne pas se bousculer ou se couler, ne pas faire d'apnée, ne jamais dépasser les limites du périmètre (installée de façon que le plus petit du groupe ait pied).

La baignade pour les enfants de 3 à 6 ans est organisée sur le centre dans 2 piscines.

Les animateurs doivent rentrer dans l'eau avant les enfants et suivre la réglementation en vigueur pour le taux d'encadrement des baignades selon l'âge des enfants.

Une dominante voile en partenariat avec la base nautique de Cap d'Ail :

Les enfants de plus de 7 ans auront la possibilité d'être initié à la pratique de la voile par les encadrant diplômés de la base nautique de Cap d'Ail.

Pour cela, 1 séance par semaine sont d'ores et déjà programmées.

Activité :

Les animateurs mettront en place une atmosphère conviviale et de vacances dans ce lieu où les enfants sont habituellement à l'école.

C'est par le biais d'activités ludiques et la bonne humeur que la mise en place de cette atmosphère est réalisable.

Dans la plupart des cas les enfants auront la possibilité de choisir une activité parmi plusieurs mais en aucun l'enfant sera obligé de participer.

- **Activités pédagogiques** : grands jeux, activités manuelles, expression orale/corporelle, petits jeux d'animation, activités scientifiques.

Elles sont créées et mises en place par les animateurs. Elles ont pour objectif de développer moralement et physiquement les enfants (l'éveil, l'autonomie, la motricité, la réflexion). Pour les activités manuelles et activités scientifiques, l'animateur prépare un exemple à présenter aux enfants.

Ces activités abordent tous les thèmes qui suscitent de l'intérêt chez les enfants (sensibilisation – déroulement – conclusion).

- **Activités sportives** :

Il s'agit de mener des activités ludiques à travers des jeux sportives. Ils sont un moyen et non une fin.

Le programme d'activités :

A LA CONQUÊTE DE L'OUEST, UN NOUVEAU WESTERN !

C'est la fin de la conquête de l'Ouest, un groupe d'enfant va s'installer près d'un territoire indien sans les chasser. Le petit village américain et le petit village indien vont ainsi fraterniser par le biais d'échanges culturels. A la retraite des chefs respectifs, ils unifieront les deux villages. Les enfants seront parachutés dans le village des Sioux puis dans celui des cowboys avant de se retrouver dans le village unifié.

Au programme :

Création de décors géants sur le thème du Western. Découverte de la musique indienne et de la danse country
Création de costumes, d'attrapes rêves, d'un tipi-biothèque, des grands jeux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Découvrir la culture Américaine et Indienne

Développer l'imaginaire et les représentations des enfants

Accompagner les enfants dans la réalisation d'un projet en découvrant une culture différente

Apprendre à vivre ensemble et respecter les différences de chacun.

Développer les notions de civisme, de responsabilité et de citoyenneté.

Un partenariat avec la médiathèque de Villefranche-Sur-Mer pour des ateliers contes et de visionnage de documentaires.

JOURNEE TYPE

07h30 – 10h00 : Accueil des enfants et des parents.

Un animateur par jour fera l'accueil au portail afin d'accueillir les parents autour d'un café et/ou jus de fruits et les enfants.

Le moment de l'accueil est le plus important de la journée. C'est à l'accueil que tout se joue. C'est le seul moment pour les familles de voir le centre en fonctionnement, de rencontrer les animateurs, de voir leur enfant évoluer dans le groupe.

La mise en confiance des enfants et des parents est primordiale, pour cela de la musique, des coloriages, des jeux de société et de constructions devront être proposés. A partir de 8h00 la cour est ouverte aux enfants désirant jouer dehors (ballons, cordes à sauter, cerceaux). Les animateurs jouent avec les enfants.

10h : Appel, proposition des activités

L'appel doit être un moment ludique pour l'enfant, il doit être organisé chaque jour autour d'un jeu et une chanson différente.

Après l'appel, proposition des activités en respectant le rythme des enfants.

Coupez votre activité par un petit jeu, en moyenne une activité ne doit pas dépasser 1h pour les grands et de 20 minutes pour les petits.

11h45 : Temps libre

On laisse les enfants jouer librement pour leur permettre de se défouler.

Passage aux toilettes et lavage des mains. Les animateurs sont en surveillance, ils sont actifs.

12h00-13h00 : Déjeuner

Un animateur par table. N'oubliez pas que c'est un moment d'échange avec les enfants. C'est un moment également où l'on peut les rendre plus autonome. Il faut les laisser se servir, les apprendre à utiliser le couteau, à débarrasser la table...Être vigilant aux enfants qui ont des allergies alimentaires : avoir pris connaissance des protocoles les concernant.

13h00-14h20 : Temps calme

Pour les petits : Dodo ou activité calme (contes, petite activité manuelle...). Pensez à séparer le groupe le plus possible.

Pour les grands : lecture, jeux de sociétés, petite activité manuelle.

Ce temps est fondamental pour que chacun recharge ses batteries. Il ne doit donc pas être bruyant.

14h20 – 15h45 : Reprise des activités. Même organisation que le matin.

15h45 : Une évaluation de la journée est faite par exemple sous forme de smileys, le programme du lendemain est annoncé et la journée se termine en chanson.

16h : Goûter

Pensez à alterner et à préparer votre matériel pour le lendemain. Les animateurs bus, pensez à rassembler vos affaires.

16h00 : Accueil des parents.

L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation est composée d'une directrice + 7 animateurs + 1 surveillant de baignade

Rôle de la directrice :

Elle est avant tout là pour veiller au bon fonctionnement du Centre de Loisirs.

Elle doit :

- ❖ Se charger de la gestion quotidienne du centre de loisirs (administratifs, financiers et matériels)
- ❖ Préparer et conduire les réunions.
- ❖ Garantir de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- ❖ Gérer les relations avec les différents partenaires (prestataires de services, partenaires, municipalités...)
- ❖ Associer les parents à la vie du centre de loisirs.
- ❖ Organiser l'accueil et le départ des enfants.
- ❖ Assurer la communication avec les familles et l'équipe d'animation.
- ❖ Aider et participer à l'élaboration du planning d'animations et des divers projets d'activités.
- ❖ Être Animatrice formatrice au sein de l'ensemble de son équipe (conseiller, aider, orienter, écouter et former des animateurs stagiaires ou pas).
- ❖ Être Référente du groupe des grands (6-10 ans).

Rôle des Animateurs :

Auprès des enfants :

- ❖ Ils sont garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- ❖ Ils sont à l'écoute des enfants et répondent à leurs demandes.
- ❖ Ils savent accepter le refus et solliciter sans forcer.
- ❖ Ils savent s'adapter lorsqu'une activité ne fonctionne pas.
- ❖ Ils gèrent leurs activités (de la préparation au rangement).
- ❖ Ils respectent les enfants en tant que personne à part entière.
- ❖ Ils font part à leur référent des problèmes rencontrés dans la journée.
- ❖ Ils connaissent les différentes règles de sécurité liées aux sorties et aux activités

Avec les collègues :

- ❖ Ils respectent les collègues de travail.
- ❖ Ils savent travailler en équipe et écouter l'autre.
- ❖ Ils participent aux réunions de préparation.
- ❖ Ils travaillent en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- ❖ Ils savent se remettre en question et avoir un positionnement sur leurs actions.

Relation parents/ équipe d'animation :

L'animateur est l'image du centre, il doit avoir une tenue, un langage et un comportement correct que ce soit devant les enfants ou bien devant les parents.

L'équipe pédagogique se tient à la disposition des parents pour toutes informations.

Si les parents le désirent, ils peuvent venir discuter avec les animateurs sur la journée de leur enfant lors des temps d'accueil.

ENCADREMENT DE L'EQUIPE :

Les réunions de préparation avec l'équipe pédagogique sont prévues avant le début du centre de loisirs. Toute l'équipe pédagogique se réunira pour aborder les problèmes rencontrés, le ressenti de chacun ainsi que l'organisation, la préparation et les mises au point des activités à venir, sur des temps formels ou informels. Toutefois, il est possible de faire d'autres réunions dans le courant de la semaine si l'équipe pédagogique en ressent le besoin. L'adjointe ainsi que la directrice viendront régulièrement lors des temps de pauses de chaque animateur faire un bilan informel sur leur ressenti. Lorsqu'un animateur en ressent le besoin, il peut à tout moment de la journée venir poser des questions ou de s'entretenir avec un membre de la direction, nous nous tenons à sa disposition tout au long du centre.

MOYENS

Moyens humains : l'équipe est composée d'une directrice, une adjointe, de 7 animateurs et d'un surveillant de baignade

Moyens matériels et financiers : un budget est remis à la directrice en début de centre, elle devra le gérer en fonction des programmes d'activités prévues par l'équipe d'animation. Ce budget comporte plusieurs postes tels que les dépenses éducatives, l'entretien des locaux, la pharmacie...

DEROULEMENT

L'accueil échelonné :

Dans un souci de respect du rythme de l'enfant ainsi que pour laisser une amplitude aux familles quant à leur organisation personnelle, les horaires d'accueil sont planifiés de façon à permettre un accueil échelonné des enfants.

En voici les horaires :

Horaires d'accueil : **7h30-10h00 / 16h00-18h30**

Horaires d'accueil les jours de sortie : **7h30-9h30 / 17h-18h30**

Dès l'ouverture de l'accueil de loisirs des activités seront proposées aux enfants par l'équipe d'animation. Les temps d'accueil sont des temps calmes, des temps d'échanges avec les enfants et leurs familles.

EVALUATION

« Évaluer, c'est reconnaître et mesurer des effets, donc porter un jugement sur une valeur »

L'animateur dans un souci de bien faire doit être capable de prendre du recul par rapport à lui-même et de s'auto évaluer. De plus, il doit être attentif aux moments d'échanges et de retours avec les enfants et les faire remonter à l'équipe pour qu'elle s'adapte si nécessaire aux besoins et envies des enfants. A la fin de chaque journée, l'équipe d'animation débriefe auprès de l'équipe de direction.

Une évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et de capitaliser les acquis de l'expérience.

« LES ENFANTS SONT EN VACANCES ! NOUS AIMONS TRAVAILLER AVEC LES ENFANTS, NE L'OUBLIONS PAS, MONTRONS-LE »

EVALUATION :

| | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|---|
| <p><u>LA SANTE ET LA SECURITE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Sait garantir la sécurité morale, affective et physique des enfants <p><u>SECURITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Sait rassurer les enfants. ❖ Sait apporter les soins « basique » en cas de petits accidents (coups, désinfections, pansements...). ❖ Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et Sport en matière d'accueil des mineurs. ❖ Sait être à l'écoute des enfants. ❖ A une connaissance du public. | | | | |
| <p><u>AU SEIN DE L'EQUIPE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Sait écouter ses collègues. ❖ Participe activement aux préparations et/ ou réunions. ❖ A une capacité d'analyse. ❖ A des propositions à faire. ❖ Est à l'heure. ❖ Sait se documenter. ❖ Sait passer le relais si le besoin s'en fait ressentir. ❖ Fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique. | | | | |
| <p><u>LE FONCTIONNEMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Comment a été l'organisation de l'accueil ? ❖ Les moyens matériels ont-ils été suffisant ? ❖ Les horaires ont-elles été respectés (accueil, activités temps calmes). ❖ Comment a été la préparation des activités ? ❖ Comment a été la préparation et la gestion des sorties ? ❖ Comment a été la gestion des temps calmes ? ❖ Comment a été la gestion des repas ? | | | | |

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <u>L'ACTIVITE :</u> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Sait adapter l'activité à l'âge des enfants. ❖ Sait adapter l'activité aux conditions climatiques. ❖ Anticipe et prépare ses activités. ❖ S'implique dans l'activité. ❖ Sait créer un « imaginaire ». ❖ Sait gérer un temps calme. ❖ Sait gérer un temps de repas. ❖ Sait gérer un temps d'activité. ❖ Sait gérer un temps de voyage. ❖ Sait gérer un temps d'accueil. | | | | |
| <u>LES RELATIONS / LE PARTENARIAT :</u> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Sait prendre en compte les demandes des parents. ❖ Travail avec les autres animateurs. ❖ Travail avec les surveillants de baignade. ❖ Travail avec l'équipe de service. | | | | |
| <u>LE PROJET :</u> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Connaît la notion de projet. ❖ Travail avec une méthodologie de projet. ❖ Partage les valeurs du projet pédagogique. | | | | |

Très satisfaisant : 1 / Satisfaisant : 2 / Moyen : 3 / Insuffisant

COMMENTAIRE :

Le stagiaire pourra faire son autoévaluation en s'aidant de cette grille durant la période de son stage.

Afin de valider un stagiaire BAFA, nous utiliserons cette grille d'évaluation. Tous les 15 jours nous prendrons le temps d'évaluer, avec chaque animateur, son travail.

Bilan régulier de centre

Ce bilan est à remplir par toute l'équipe pédagogique. Il permet de relever les anomalies du centre pour ensuite les améliorer. Il sera réalisé tous les 15 jours.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | COMMENTAIRES |
|--|---|---|---|---|--------------|
| <u>L'ACCUEIL :</u> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les espaces, les locaux, les lieux d'accueil. ❖ Le rôle des animateurs. ❖ Les horaires. ❖ Gestion de la liste de présence. ❖ Lien avec les parents. | | | | | |
| <u>LES ACTIVITES :</u> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La préparation des activités. ❖ Déroulement des activités organisées par l'équipe d'animation. ❖ Les activités ont-elles intéressés les enfants ? | | | | | |
| <u>LES SORTIES :</u> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La préparation des journées. ❖ Le trajet, le transport. ❖ La gestion des imprévus (météo, blessures...). ❖ La gestion des temps calmes/ sieste. | | | | | |
| <u>LES REPAS :</u> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Qualité de la nourriture. ❖ Quantité de la nourriture. ❖ Gestion des repas (calme ou non). ❖ Autonomie des enfants pendant les repas... | | | | | |
| <u>LES REUNIONS :</u> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La forme et le contenu des réunions. ❖ La longueur. ❖ La fréquence. ❖ La pertinence | | | | | |

| | | | | | |
|---------------------|--|--|--|--|--|
| LES MOYENS : | | | | | |
| ❖ Matériel. | | | | | |
| ❖ Financier. | | | | | |
| ❖ Humain | | | | | |

BILAN DES PARENTS : Une évaluation sera réalisée auprès des parents sur le déroulement et le fonctionnement du centre

| | 1 | 2 | 3 | 4 | COMMENTAIRES |
|---|---|---|---|---|--------------|
| L'ACCUEIL : ❖ Les espaces, les locaux, les lieux d'accueil. ❖ Le rôle des animateurs. ❖ Les horaires. ❖ Lien avec les animateurs. | | | | | |
| LES ACTIVITES : ❖ Les activités ont-elles intéressés les enfants ? ❖ Les activités sont-elles diversifiées et répondent-elles aux attentes des enfants ? | | | | | |
| LES SORTIES : La qualité des sorties | | | | | |
| LES REPAS : ❖ Qualité de la nourriture. ❖ Quantité de la nourriture. ❖ Goûter | | | | | |

Conclusion :

Ce Projet est une proposition et une ligne directrice afin d'avoir une cohérence dans nos actions, il n'est pas figé et évoluera dans le temps avec l'équipe d'animation.

C'est à nous de faire en sorte que ce centre soit des vacances inoubliables pour les enfants et d'être satisfait de notre investissement par notre motivation, notre implication notre contribution dans le sentiment de satisfaire pleinement les besoins et les désirs de l'enfant et notre propre plaisir à animer.

« Les enfants sont en vacances, ne l'oublions pas »

Annexe



CHARTRE INTERCOMMUNALE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Développer la socialisation et l'engagement citoyen des enfants et des jeunes

Favoriser les actions et les projets de façon ludique en construisant la citoyenneté (bénévolat, démocratie, développement durable).
Instaurer des règles de vie et bâtir collectivement des projets.
Etre consomm'acteur de ses activités et pas seulement consommateur.
Animer, accompagner : l'adulte pose un cadre de référence en respectant la demande de l'enfant.
Encourager l'investissement de l'enfant en le laissant à l'initiative de ses projets: c'est un premier pas vers l'engagement citoyen.
Apprendre à vivre ensemble et prévenir les conflits (respect, solidarité).

Accompagner la fonction éducative des parents

Accueillir les parents et leur faire découvrir la structure.
Associer en tant que partenaires aux projets.
Respecter les règles de la structure.
Créer du lien en instaurant un climat de confiance.
Contribuer à la continuité de leur fonction éducative.
Permettre les échanges dans l'intérêt de l'enfant.

Faciliter l'accès de tous les publics aux équipements, structures d'accueil, de loisirs, pratiques sportives et culturelles

S'appuyer sur la vie associative et la compétence des acteurs.
Accompagner la formation des encadrants.
Créer des liens.
Pouvoir accueillir tous les publics.
Favoriser l'accessibilité.

Favoriser l'équilibre et la santé des jeunes

Respecter le rythme de l'enfant.
Prévenir les conduites à risque.
Permettre au jeune d'acquérir des repères, de « faire référence à », d'apprendre à respecter des règles.
Proposer des activités physiques et culturelles pour favoriser l'épanouissement de l'enfant.
Aider à la construction de l'autonomie, l'estime de soi, la confiance en soi, savoir dire non.
Mettre en place un cadre sécurisant qui permette au jeune d'oser.
Ne pas mettre en danger le jeune socialement, physiquement et mentalement : être dans l'écoute et respecter que l'autre soit différent, valoriser l'autre.
Laisser la place au jeu.
Laisser à l'enfant son jardin secret et l'accepter

